



## DOSSIER DE PRESSE



La Bretagne s'engage pour  
la Semaine du développement durable,  
du jeudi 1<sup>er</sup> avril au mardi 7 avril 2010



Les Trophées du développement durable en Bretagne  
Jeudi 1<sup>er</sup> et vendredi 2 avril 2010

## SOMMAIRE

Page 3 : Communiqué de presse

Page 4 : La Semaine du développement durable

Page 5 : Les Trophées 2010

Page 6 - 7 : Liste des lauréats 2010

Page 8 : Les partenaires et l'artiste

Page 9 – 14 : Les lauréats du département d'Ille-et-Vilaine – 35

Page 15 – 20 : Les lauréats du département du Morbihan – 56

Page 21 - 24 : Les lauréats du département des Côtes-d'Armor – 22

Page 25 – 29 : Les lauréats du département du Finistère – 29

Page 30 – Les partenaires

Page 31 – L'Etat

Page 32 – L'ADEME

Page 33 – La Région Bretagne

Page 34 – Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne

Page 35 – La Chambre régionale de l'Economie Sociale de Bretagne

Page 36 – Le Crédit Mutuel de Bretagne

Page 37 – Armor Lux

Page 38 – Aiguillon Construction

Page 39 – La SNCF

Page 40 – Membres du Jury 2010

Page 41 – Remerciements aux partenaires

## Communiqué de presse

### La Bretagne se mobilise pour le développement durable



*Du 1er au 7 avril 2010, la Semaine du Développement durable met en valeur les comportements éco-responsables*

L'Etat et l'ADEME s'associent et se mobilisent pour la 8<sup>ème</sup> édition de la « Semaine du Développement durable » avec comme objectif de valoriser les initiatives prises en faveur du développement durable par les acteurs bretons que sont entreprises, associations, collectivités territoriales, services publics et établissements d'enseignement.

**La Semaine du développement durable a pour objectif de sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable et inciter chacun à adopter des comportements plus responsables.** L'édition 2010 a pour thème « Changeons de comportement ».

En 2010, un seul mot d'ordre : « Passez au durable, ça marche ». Les changements de comportements déjà observés seront particulièrement mis à l'honneur, dans le but :

- d'inciter chacun à penser le développement durable dans toutes les situations de sa vie quotidienne ;
- d'engager chacun à modifier ses comportements de façon pérenne et plus approfondie.

Pendant cette semaine, les Bretons se mobilisent très fortement avec **près de 200 manifestations inscrites...**

**Site internet :** [www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr)

### *Les Trophées du Développement durable récompensent les initiatives exemplaires*

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, l'Etat et l'ADEME, avec le soutien de la Région Bretagne et de leurs partenaires, ont choisi de récompenser des initiatives exemplaires dans les quatre départements bretons. Jeudi 1er et vendredi 2 avril 2010, 16 Trophées du Développement durable seront attribués à des actions innovantes. **Parmi ces 16 Trophées, 4 récompenseront plus particulièrement les actions en faveur de la biodiversité, en référence à l'Année internationale de la Biodiversité 2010.**

Cette opération partenariale met à l'honneur, pour la cinquième année consécutive, les initiatives d'entreprises, d'associations, de collectivités et d'établissements d'enseignement qui répondent le mieux à la mise en œuvre concrète du développement durable dans toutes ses composantes : économie durable et solidaire, innovation sociale et lutte contre les inégalités, protection des ressources naturelles, mise en valeur et protection de l'environnement, énergies alternatives, gouvernance, équité territoriale...

**Site internet :** [www.tropheesdd-bretagne.org](http://www.tropheesdd-bretagne.org)

*Partenaires des Trophées : Aiguillon Construction, Armor-Lux, Crédit Mutuel de Bretagne, SNCF, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Bretagne.*



## La Semaine du développement durable du 1er au 7 avril 2010, près de 200 manifestations à travers toute la Bretagne.

La Semaine du développement durable est devenue un rendez-vous incontournable et très attendu. Chaque année, le Ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités locales et les établissements scolaires à promouvoir, du 1er au 7 avril, les principes du développement durable.

Pour sa 8<sup>ème</sup> édition, la Semaine du développement durable s'attachera à travers de nombreuses initiatives à expliquer aux Français comment passer durablement à un comportement éco-responsable. 76% des Français déclarent mieux prendre en compte le développement durable\*. Les Français ont généralement une bonne appréhension des enjeux du développement durable et adhèrent massivement aux actions individuelles en faveur de la planète : économies d'eau, tri des déchets, consommation de produits bio, économies d'énergie...

Les mesures mises en œuvre dans le cadre du Grenelle Environnement ont amorcé cette évolution comportementale avec notamment le bonus/malus pour l'achat d'un véhicule propre, l'éco-prêt à taux zéro pour financer la rénovation énergétique des logements, la mise en place d'éco-labels dans les domaines de la grande distribution, du tourisme...

Cette année encore, du 1er au 7 avril, partout en France, seront organisées une multitude de manifestations : parcours pédagogiques, visites de sites, conférences débats, projections de films, expositions, ateliers... Cette mobilisation reflète une véritable prise de conscience et montre une volonté réelle d'agir.

**En Bretagne, près de 200 rendez-vous sont donnés pour découvrir, débattre, expérimenter, encourager à mieux acheter, mieux utiliser, mieux jeter...** Eau, biodiversité, patrimoine naturel, énergies renouvelables, gestion de nos déchets, mille et unes manières de participer au développement durable dans notre région et sur notre planète.

**Programme complet de tous les rendez-vous 2010 sur le site internet :**

[www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr)

\* Enquête réalisée par l'IFOP (baromètre SIG du 22 avril au 6 mai 2009 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus).

# LES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010

En Bretagne, des Trophées du Développement durable mettent en valeur des actions innovantes. Ces projets ont été sélectionnés pour leur capacité à s'inscrire dans le temps et à sensibiliser le public au développement durable.

Le développement durable concilie la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social, associés à une bonne gouvernance.

## → L'Environnement

***L'environnement est la matière première de nos existences. Nous y puisons nos ressources vitales : eau, air, énergie, nourriture.***

En Bretagne, les richesses du patrimoine environnemental sont exceptionnelles, mais elles sont menacées. C'est pourquoi les acteurs bretons du développement durable proposent des actions de sensibilisation à la qualité de l'eau, à la beauté des paysages, aux pratiques écologiques du jardinage, aux énergies durables, à la réduction des déchets et des pollutions de toutes sortes, etc.

L'enjeu du futur est double : ne pas épuiser les ressources et ne pas dégrader de façon irréversible nos écosystèmes et la biosphère.

## → Le Social

***L'injustice sociale, de par la planète et dans chacun de nos territoires, reste forte : pauvreté, exclusion, intolérance, indifférence alourdissent la vie des uns au profit des autres.***

Apprendre à vivre ensemble est un idéal partagé par les acteurs du développement durable, idéal à partager avec tous, au travers de démarches complémentaires.

- ✓ s'ouvrir à la différence et accueillir l'autre dans un souci d'accès aux droits, d'équité, d'égalité et de lutte contre les discriminations,
- ✓ protéger et valoriser le patrimoine culturel,
- ✓ développer le sentiment d'appartenance au projet social et renouer avec l'intérêt public. Faire que les projets individuels et collectifs ne s'excluent pas mutuellement.

## → L'Economie

***Comment rester économiquement efficace sans que cela ne nuise ni à la qualité de la vie humaine, ni à la préservation de l'environnement ?***

Pour répondre à cette question, les acteurs du développement durable souhaitent que l'économie devienne solidaire, équitable, responsable : qu'une éthique accompagne la pratique.

À l'échelle collective des entreprises, groupements ou collectivités, tout autant qu'à l'échelle individuelle, nous pouvons tous réfléchir aux impacts sociaux et écologiques de nos actes économiques. Nos choix d'épargnants, d'investisseurs, de producteurs, de consommateurs, de commerçants ne doivent plus nuire au partage des richesses et à la qualité environnementale.

## → La Gouvernance

***La gouvernance est un moyen d'associer au maximum toutes les parties prenantes à la prise de décision (concertation, participation, codécision). Elle est le cadre incontournable de l'efficacité des actions de développement durable***

Le développement durable est aussi un développement responsable. Il s'agit tant de la responsabilité des porteurs de projets ou de politiques que de celle des parties prenantes (habitants, associations, monde économique, institutions, partenaires sociaux, collectivités...). La gouvernance cherche à associer le plus possible d'acteurs à l'élaboration et la réalisation des décisions afin qu'elles soient légitimes et efficaces. La gouvernance implique le respect des principes d'égalité entre individus et groupes, de juste accès au savoir et aux ressources, de répartition équitable des atouts et des contraintes. Elle est par nature liée à un aménagement équitable et solidaire des territoires.

**L'Etat et l'ADEME, avec le soutien de la Région Bretagne,  
récompensent des initiatives exemplaires  
dans les quatre départements bretons,  
jeudi 1er et vendredi 2 avril 2010**

**16 Trophées Développement durable dont 4 trophées « Biodiversité »**

**Département d'Ille-et-Vilaine**

**Jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010 – Remise de 5 trophées Développement durable dont un trophée Biodiversité**

**Trophée Biodiversité**

- ▶ *Maison familiale Horticole de Saint-Grégoire* : Mise en place de 2 nouvelles filières de formation en écopaysage

**Trophées Développement durable**

- ▶ *Association Vitré Tuvalu* : « Montre moi mon éco-ville de demain » : création d'une carte illustrant une ville mettant en œuvre le protocole de Kyoto
- ▶ *Cercle Paul Bert de Rennes* : Démarche éco-citoyenne de la manifestation Rennes sur Roulettes
- ▶ *Ville de Chartres-de-Bretagne* : Projet biomasse « ils plantent l'énergie de demain »
- ▶ *Etablissement RAHUEL SARL à Combourg* : Bardages en châtaignier (bois locaux)

**Département du Morbihan**

**Jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010 – Remise de 4 trophées Développement durable dont un trophée Biodiversité**

**Trophée Biodiversité**

- ▶ *Ville de Lanester* : mise en place d'un réseau chaleur bois, installation de ruches de la biodiversité

**Trophées Développement durable**

- ▶ *OCRE (Mohon)* : Création d'une entreprise d'insertion spécialiste du génie écologique
- ▶ *Ville de Pontivy* : Le conseil municipal des enfants de Pontivy engagé dans le Développement durable : rencontres résidents foyers logements, fête du vélo, randonnées...
- ▶ *Halieutis (Lorient)* : L'avenir de la pêche lorientaise : création d'une gamme valorisant la ressource locale

**Département des Côtes-d'Armor**

**Vendredi 2 avril 2010 – Remise de 3 trophées Développement durable dont un trophée Biodiversité**

**Trophée Biodiversité**

- ▶ *Cidrerie de la Baie à Planguenoual* : Améliorer la biodiversité d'un verger

### **Trophées Développement durable**

- ▶ *Collège Racine de Saint-Brieuc* : Tous au compost : déchets de cantine compostés sur place
- ▶ *Communauté de Communes de Lanvollon-Plouha* : « Notre territoire en marche ! » : 11 actions du 2 au 10 avril

### **Département du Finistère**

#### **Vendredi 2 avril 2010 – Remise de 4 trophées Développement durable dont un trophée Biodiversité**

##### **Trophée Biodiversité**

- ▶ *SCOP Maison du Cidre (Argol)* : Biodiversité agri-culturelle à la ferme : animations, refuge LPO, activités culturelles...

##### **Trophées Développement durable**

- ▶ *Collège des Quatre Moulins de Brest* : Réalisation d'un composteur pour les déchets de cantine puis valorisation sur le jardin bio
- ▶ *Epal – Le Sémaphore (Brest)* : Un jardin extraordinaire animé par des adultes handicapés (démarche Agenda 21)
- ▶ *Conseil général du Finistère* : Sensibilisation à la prévention des déchets : appel à projets : 230 animations réalisées, 170 structures impliquées

## → Les partenaires

Quatre entreprises accompagnent les Trophées afin de soutenir les actions durables, exemplaires et innovantes :

- *Aiguillon Construction*
- *Armor-Lux*
- *Crédit Mutuel de Bretagne (CMB)*
- *SNCF*

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne ainsi que la Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Bretagne sont également partenaires des Trophées.

## → Les Trophées

Les Trophées ont été réalisés par Mich Mao : plasticien plouzanéen autodidacte et sculpteur contemporain, il utilise autant le bois et le métal que les matériaux bruts de récupération. Son site : <http://maomich.free.fr>



# DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE - 35

## ILLE-ET-VILAINE - TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - BIODIVERSITÉ

### ENSEIGNEMENT : MAISON FAMILIALE HORTICOLE DE SAINT GRÉGOIRE

#### SAINT GRÉGOIRE

**Action : mise en place de 2 nouvelles filières de formation en Éco paysage par la Maison familiale Horticole de Saint-Grégoire**

La Maison Familiale Horticole (MFH) est une association dynamique, composée de parents, de professionnels et d'anciens élèves. La MFH offre un véritable espace d'initiatives, de rencontres, de dialogues et de partages pour aboutir à un projet associatif en réponse aux besoins des jeunes et du milieu.

**Le projet : lancement de deux filières expérimentales de formation continue, « Eco - Jardinier » et « Eco-concepteur »**

**Objectif : accompagner l'émergence de nouveaux métiers, le développement de compétences et savoir-faire techniques en matière d'éco-conception et d'éco-gestion d'espaces verts urbains et ruraux.**

L'originalité de ces formations réside dans le fait que ce sont des parcours de formation continue transversaux. En effet, ils mobilisent des techniques innovantes et des expertises pointues en génie végétal, développées dans différents corps de métiers et pratiquées avec succès dans d'autres pays ou sur d'autres territoires.

Ce sont des formations modulaires qui alternent formation théorique et applications sur le terrain, en adéquation avec les besoins des professionnels (paysagistes, architectes, urbanistes, entreprises du BTP...) qui font face à de nouvelles demandes très éclectiques en matière de gestion durable des espaces verts.

Ce sont des formations durables qui privilégient le développement de réseaux professionnels pour les stagiaires, facilitant l'insertion et le développement d'activité en sortie de formation. L'ambition est de poursuivre et consolider cette expérimentation afin de pouvoir l'inscrire au Registre National de la Certification Professionnelle avec comme but ultime de diffuser ce concept au niveau national, pour promouvoir une biodiversité offensive.



#### → Les atouts de cette démarche

- *Economique* : plus des trois quarts des stagiaires se positionnent sur des projets de création d'entreprise concernant les métiers de la croissance verte
- *Sociaux* : le volet social s'inscrit dans le champ de la formation et de l'insertion des personnes
- *Environnementaux* : tous ces domaines sont effectivement passés au crible par les professionnels et intervenants dans le cadre de la formation
- *De Gouvernance* : des comités de pilotage ont permis de construire avec tous les acteurs présents les référentiels de formation (administrations, associations, entreprises)

**Contact : LE STRAT Olga – Chargée de mission**

**Tel : 02 99 68 88 49**

**[Olga.lestrat@mfr.asso.fr](mailto:Olga.lestrat@mfr.asso.fr)**

**<http://www.mfr35.fr/mfh-stgregoire>**

## ILLE-ET-VILAINE – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ASSOCIATION : VITRÉ TUVALU - VITRÉ

Action : Montre moi mon éco-ville de demain - création d'une carte illustrant une ville mettant en oeuvre le protocole de Kyoto



**Le projet :** sur le fond de plan de la ville de Vitré, avec des ajouts de photos de diverses réalisations (chaudières bois, petit éolien, auto-partage, etc), l'association Vitré Tuvalu a conçu une carte illustrant ce à quoi pourrait ressembler une ville compatible avec le protocole de Kyoto.

**Objectif :** montrer aux vitréens que des solutions existent pour lutter contre le dérèglement climatique et qu'elles peuvent se décliner sur un territoire (ici mais aussi ailleurs). En positionnant les réalisations potentielles sur la carte, ils matérialisent concrètement où pourraient se faire les changements dans Vitré.

#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : valorisation des nouveaux métiers liés aux énergies renouvelables et développement des emplois locaux non délocalisables
- *Sociaux* : réductions des pollutions néfastes pour la santé
- *Environnementaux* : réduction des gaz à effet de serre, préservation des ressources naturelles
- *De Gouvernance* : appropriation, par les vitréens, que des solutions existent et qu'il est possible de les mettre en œuvre

**Contact : Le LETTY Jacques – président**

**Tel : 02 99 75 22 04**

**Email : vitre.tuvalu@free.fr**

## ILLE-ET-VILAINE - TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ASSOCIATION : CERCLE PAUL BERT – RENNES (35)

Action : Démarche éco-citoyenne de l'évènement Rennes sur roulettes

Date : 10 & 11 Avril 2010 – Esplanade Général de Gaulle

**Le projet : intégrer progressivement les principes du développement durable à l'ensemble des domaines de son organisation de Rennes sur Roulettes.** Contribuant à la valorisation du roller, moyen de transport alternatif doux, Rennes sur Roulettes s'est légitimement engagé depuis désormais trois ans dans une démarche visant à intégrer progressivement les principes du développement durable à l'ensemble des domaines de son organisation.

#### Objectifs pour Rennes sur Roulettes :

- Réduire la consommation énergétique de l'évènement.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs aux enjeux du développement durable
- Promouvoir la santé au travers de la pratique sportive

Date : 10 & 11 Avril 2010 (3ème année de la démarche développement durable)

Nombre de participants : 33 000 personnes



#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : tendre vers une consommation plus responsable (79% des viandes et poissons issus de l'AB en 2009, fruits et légumes locaux et de saison) / Elévateur électrique / Gobelets recyclables / Imprimeur labellisé Imprim'Vert / Papier normé PES-C-FSC/Toilettes sèches
- *Sociaux* : gratuité de l'évènement, concept qui participe à la cohésion sociale et anime le territoire / Village « Santé-Nutrition » / Promotion de l'activité physique
- *Environnementaux* : plate-forme de covoiturage sur notre site Internet, mise à disposition de cartes Korrigos pour nos 300 bénévoles, bus au départ de Paris / Tri sélectif / Distribution de sacs 100% biodégradables / Evaluation de la consommation d'énergie
- *De Gouvernance* : les décisions sont prises après concertation des membres du comité de pilotage / L'ensemble des partenaires est associé à notre démarche

Contact : Damien LAHAYE - Chef de projet

Tel : 02 99 27 74 00

rsr@cerclepaulbert.asso.fr

## ILLE-ET-VILAINE – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### COLLECTIVITÉ : VILLE DE CHARTRES DE BRETAGNE

#### Action : Projet biomasse « ils plantent l'énergie de demain »

**Le projet :** plantation de 1 700 arbres représentant 2 500 mètres de linéaire sur 2,5 ha. Les futurs taillis sous futaie de bois de chauffe sont bordés de haies bocagères diversifiées et de nombreux fruitiers pour former des lisières d'une longueur totale de 700 mètres.

**Objectifs :** l'objectif principal est de produire du bois pour alimenter les chaudières à bois installées sur la commune (piscine intercommunale de la Conterie depuis 2008; serres municipales l'hiver prochain; en projet, le centre culturel Pôle Sud. Le projet biomasse de la commune doit permettre un approvisionnement local d'énergie renouvelable par la réalisation de plantation pluriannuelle d'arbres et d'arbustes.

Les objectifs secondaires sont de participer à la dépollution de l'air et de l'eau de la Seiche et lutter contre les inondations, d'améliorer la biodiversité locale tout en offrant aux chartrains un espace paysager esthétique propice à la découverte et aux loisirs et d'impliquer les enfants dans la plantation des arbres qu'ils verront grandir tout en recherchant les facilités d'entretien et d'exploitation et ceci au moindre coût.



#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : production bois de chauffage / emploi d'un jeune en CSI (Contrat Spécifique d'Insertion) / prestation de service pour deux agriculteurs / développement d'une filière bois locale
- *Sociaux* : insertion pour un jeune diplômé / éco formation active des enfants scolarisés (plantation – discussion en classe) / culture : 35 essences locales et modèle champêtre conduit traditionnellement
- *Environnementaux* : production d'énergie renouvelable / captation photosynthétique du CO<sub>2</sub> / eau : captation – régularisation du débit – épuration / paysage diversifié favorable à la faune
- *De Gouvernance* : concertation élus – service espaces verts / participation enfants, agriculteurs, personnes âgées / accessibilité : coupe, entretien, valorisation champs urbains (SCOT) intégrés dans une future ZAC

**Contact :**  
**LACROIX Pierre - Directeur pôle « Moyens techniques »**  
**Tel : 02 99 77 40 50**  
**[pierre.lacroix5@wanadoo.fr](mailto:pierre.lacroix5@wanadoo.fr)**



## ILLE-ET-VILAINE – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

### ENTREPRISE : ETS RAHUEL SARL – COMBOURG

#### Action : Bardages en châtaignier (bois locaux)

Les Établissements Rahuel sont spécialisés dans la fabrication de bardage en Châtaignier pour recouvrir les habitations ou bâtiments public. Le châtaignier est un bois de pays qui ne nécessite aucun traitement chimique pour sa conservation dans le temps.

**Objectif : Remplacer les bois traités et les bois d'importation, parfois d'origine illégale et au bilan carbone déplorable, par un bois local.**

Cette entreprise s'est engagée dans une démarche de certification PEFC (Programme Européen des Forêts écoCertifiées). En optant pour la certification PEFC ou sa chaîne de contrôle, elle bénéficie de l'appui d'une marque dynamique et reconnue pour répondre à la demande croissante de produits soucieux du développement durable.



#### Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : Les produits sont issus de bois locaux qui sont fabriqués et consommés sur place
- *Sociaux* : Le châtaignier est un bois que l'on trouve principalement en Bretagne et qui ne nécessite aucun traitement chimique pour sa conservation
- *Environnementaux* : Favoriser et valoriser les bois locaux comme le châtaignier. Sa ressource existe sur place sans qu'il soit besoin d'aller la chercher dans les pays tropicaux, au risque d'appauvrir la forêt primaire ou de détruire des écosystèmes irremplaçables. La présence dans notre région du châtaignier, troisième essence feuillue française, représente aussi une économie d'échelle en terme de transport et de pollution induit.

*De Gouvernance* : ils utilisent les produits locaux et ainsi participent à un équilibre territorial.



**Contact : RAHUEL Didier - Co-gérant**

**Tel : 02 99 73 04 87**

**Mail : rahuelbois@club-internet.fr**

# DÉPARTEMENT DU MORBIHAN - 56

## MORBIHAN – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ASSOCIATION OCRE – MOHON

#### Action : Création d'une entreprise d'insertion spécialiste du génie écologique

**Le projet : L'association Etudes et Chantiers Bretagne et Pays de la Loire dispose d'une expérience de plus de 30 ans dans le domaine de l'entretien des cours d'eau.** Elle a développé par cette expérience un savoir-faire spécifique et reconnu dans le domaine de la réhabilitation des rivières mobilisant des techniques innovantes liées au génie végétal. Dans un contexte juridique imposant aux collectivités des objectifs stricts en terme de "bon état écologique des cours d'eau" à l'horizon 2015 (Directive cadre sur l'eau; orientations de l'Agence de l'Eau), l'association a été sollicitée par les services ASTER des Conseils généraux 22 et 56, afin de pouvoir intervenir sur ces territoires.

#### Objectifs :

- ✓ Développer des prestations dans le domaine des espaces naturels et aquatiques permettant d'assurer une reconquête de la qualité écologique des milieux
- ✓ Constituer une passerelle supplémentaire à destination de personnes en parcours d'insertion désireuses de se professionnaliser dans les métiers liés à l'environnement
- ✓ Participer au développement de la filière "réhabilitation des cours d'eau" par la formation des acteurs (syndicats de bassin versants, techniciens rivières, entreprises de travaux forestiers, monde agricole, salariés de OCRE)
- ✓ Développer des activités d'expertise auprès de bureaux d'études et/ou de collectivités permettant d'inscrire nos préconisations dans la définition de plans de travaux environnementaux



#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : Création d'activités ESS dans domaine innovant, création de 5 emplois directs, et consolidation de 2 emplois mis à disposition de l'entreprise pour sa gestion et sa coordination technique, redynamisation du tissu économique local (entreprise située en ZRR)
- *Sociaux* : OCRE répond à une lacune exprimée par les travailleurs sociaux de nos territoires en terme d'entreprises d'insertion. Elle constitue donc une passerelle supplémentaire dans l'offre d'insertion des territoires
- *Environnementaux* : Travaux visant à atteindre un bon état écologique des espaces naturels et aquatiques, travail perpétuel sur nos performances environnementales (choix et valorisation de nos produits et matériels, tri sélectif, protocoles de stockage de nos déchets, etc.)
- *De Gouvernance* : Forme associative permettant la codécision; étude de faisabilité conduite sous le regard d'un comité de pilotage composé d'acteurs locaux de l'environnement et de l'emploi; projet de transformation en SCIC (étude en cours)



**Contact : JACQUET Estelle - Chargée de mission**

**Tel : 02 99 54 60 08**

**Mail : [ec.bretagne.jacquet@orange.fr](mailto:ec.bretagne.jacquet@orange.fr)**

## MORBIHAN – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### COLLECTIVITÉ : VILLE DE PONTIVY

**Action : le conseil municipal des enfants de Pontivy engagé dans le développement durable : rencontres résidents foyers logements, fête du vélo, randonnées...**

**Le projet : Le conseil municipal des enfants axe depuis 2009 ses actions sur le thème du développement durable et solidaire;** ainsi en 2009 ils ont organisé une série de rencontres soutenues avec les résidents des foyers logements, une fête du vélo avec découverte familiale des chemins de randonnée, "pique nique écolo" et démonstration en centre ville de vélo à assistance électrique; ils ont mené, avec la gendarmerie, des opérations de sensibilisation à la vitesse excessive en ville. En 2010, ils termineront la réalisation d'un livret mettant en valeur les espaces de verdure et de loisirs de leur ville.



#### Objectifs :

- ✓ Education à la citoyenneté
- ✓ Connaissance du territoire, des ressources humaines de leur commune
- ✓ Lien social et intergénérationnel
- ✓ Sensibilisation à l'environnement et apprentissage des notions fondamentales s'y rapportant (développement durable, agenda 21...)
- ✓ Apprentissage de l'autonomie dans la conduite d'un projet. Prise de parole, écoute, argumentation devant tout type de public.

#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : mise en place de partenariats avec les commerces (mise à disposition de cycles électriques ou de matériels ludiques informatiques)
- *Sociaux* : liens intergénérationnels (EHPAD), rencontres avec les acteurs de l'insertion sociale (Restos du cœur, Emmaüs, ATES)
- *Environnementaux* : Mobilité durable, promotion des chemins de randonnées, des espaces verts et de jeux publics, éco-consommation (pique-nique...)
- *De Gouvernance* : Missions inhérentes au conseil municipal des enfants: apprentissage de la citoyenneté, respect de la parole d'autrui, prises d'initiatives.



**Contact : CADORET Gaël - Chargé de missions Agenda 21**

**Tel : 02 97 25 00 33**

**[agenda21@ville-pontivy.fr](mailto:agenda21@ville-pontivy.fr)**

## MORBIHAN – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ENTREPRISE : HALIEUTIS - LORIENT

#### Action : L'avenir de la pêche lorientaise... une responsabilité de tous

**Le projet : développement et mise en marché par l'ensemble de la filière de pêche lorientaise d'une gamme valorisant tant la ressource locale que les exigences nutritionnelles de produits à destination de la restauration scolaire et sociale**

#### Objectifs :

- ✓ Valoriser une ressource de la mer locale emblématique = le merlu et éviter sa destruction ou sa transformation en farine
- ✓ Mettre en synergie les compétences du port de pêche et de l'industrie lorientaise afin d'assurer les emplois de la filière pêche dans son ensemble
- ✓ Développer une filière de production –distribution courte
- ✓ Offrir une gamme de produits prenant en compte les enjeux nutritionnels majeurs des politiques publiques pour la restauration scolaire et sociale



#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : Défense de l'emploi sur le port de pêche de Lorient
- *Sociaux* : Synergie locale forte de la filière port de pêche, transformation & production sur Lorient
- *Environnementaux* : Filière courte par rapport aux autres filières d'élaboration des poissons panés. Les 200t de Merlu transformés en farine représentent un véritable gaspillage de la ressource et du travail des pêcheurs. Cette action permet de revaloriser ces volumes
- *De Gouvernance* : Réponse collective à un enjeu territorial. Travail en synergie entre la SEM de Lorient-Kéroman, le Comité Local des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Lorient Etel, Moulin SA - Lorient, Halieutis SAS - Lorient, Scapêche SA – Lorient.

**Contact : M. Pierre Chamaret - Responsable qualité**

**Tel : 02 97 87 19 51**

**Mail : [pchamaret@halieutis.com](mailto:pchamaret@halieutis.com)**



## MORBIHAN – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

### COLLECTIVITÉ : VILLE DE LANESTER

#### Deux projets ont été sélectionnés

#### Action 1 - Les ruches de la biodiversité

**Le Projet : installation de 5 ruches dans la ville, sur le terrain de St Niau, proche d'un verger.**

##### Objectifs :

- ✓ Utiliser les abeilles comme sentinelles de l'environnement, comme indicateur de sa qualité
- ✓ Participer au sauvetage des abeilles, qui survivent mieux en ville que dans les campagnes saturées d'insecticides
- ✓ Aider à la pollinisation des arbres du verger
- ✓ Inscrire l'apiculture et l'étude des abeilles dans les projets pédagogiques de la ville
- ✓ Faire redécouvrir le goût du miel aux enfants

Cela se concrétise par l'achat de 5 ruches et de 2 essaims, en partenariat avec le syndicat des apiculteurs du Morbihan

##### Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : la production de miel artisanale et locale pourra être utilisée par la cuisine municipale
- *Sociaux* : initiation à l'apiculture, projet pédagogique autour de l'abeille, le miel, la ruche et son organisation sociale
- *Environnementaux* : vérifier la qualité de l'environnement de la ville, participer au sauvetage des abeilles, aider à la pollinisation d'arbres fruitiers, sauvegarder la biodiversité et produire un miel artisanal
- *De Gouvernance* : collaboration avec le syndicat des apiculteurs du Morbihan, mise en place de ruches pédagogiques pour les enfants de la ville et des alentours

**Contact : ROCH Valérie - Directrice de la communication**  
**02 97 76 81 70**  
**valerie-roch@ville-lanester.fr**

## Action 2 - Réseau de chaleur bois

**Le Projet : Mise en place d'un réseau de chaleur bois comprenant l'installation centrale de production d'eau chaude, un réseau enterré de canalisations calorifugées, des points de livraison alimentant en chauffage et eau chaude les immeubles d'habitation, écoles, hôpitaux, bâtiments communaux, équipements sportifs, commerces, bureaux, usines...**

### Objectifs :

- ✓ Création d'emplois locaux.
- ✓ Réduction des gaz à effets de serre
- ✓ Utilisation d'une source d'énergie renouvelable
- ✓ Maîtrise du coût des énergies
- ✓ Maîtrise des charges pour les locataires des logements desservis

### Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : l'économie totale annuelle est de 6500 € ttc pour l'ensemble des abonnés
- *Sociaux* : création d'emplois dans la filière bois, baisse des charges pour les locataires des logements HLM desservis
- *Environnementaux* : l'utilisation du bois permet l'économie de 4300 MWh d'énergie fossile soit l'équivalent de 430 m<sup>3</sup> de fioul domestique. Le bois est une ressource renouvelable et locale. Le bilan en terme d'émissions de CO<sub>2</sub> est neutre avec le bois, le réseau de Lanester réduira donc ses émissions de 1000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an
- *De Gouvernance* : implication forte de tous les partenaires et futurs usagers : réunions publiques, visite d'une installation similaire... La gestion du chauffage et de l'eau chaude est mutualisée et permet de vivre les avantages du collectif.

**Contact : ROCH Valérie - Directrice de la communication**  
**02 97 76 81 70**  
**valerie-roch@ville-lanester.fr**



# DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR - 22

## CÔTES-D'ARMOR – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - BIODIVERSITÉ

### ENTREPRISE : CIDRERIE DE LA BAIE - PLANGUENOUAL

#### Action : Améliorer la biodiversité d'un verger

**Le projet : la Cidrerie de la Baie cherche à diminuer le coût d'entretien de ses vergers (11.5 ha). Le coût en termes de temps de travail, d'énergie et d'intrants.** Cela se traduit par l'embauche d'une apprentie en BTS GPN qui a pour mission d'étudier la biodiversité des vergers et de faire des propositions pour l'améliorer. Une étude sur les insectes est en cours. Une action concrète a été menée dès le premier printemps avec la pose de 6 nichoirs à mésanges bleues, charbonniers et noirs. 2 nichoirs ont été occupés. Au printemps 2010, 16 nichoirs supplémentaires ont été posés.

L'intérêt est le suivant : la mésange peut consommer jusqu'à 10 000 chenilles par couvée, ces chenilles sont des ennemis de nos pommiers contre lesquels ils luttent avec un produit agréé en bio le bacille de Thuringe. Ils espèrent ainsi supprimer cette intervention.

**Objectif : Diminuer des interventions coûteuses sur le verger en améliorant la bio diversité.**

#### Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : diminution des interventions dans le verger
- *Sociaux* : embauche d'une apprentie
- *Environnementaux* : augmentation du nombre d'espèce de mésange

**Contact : ROUSSEAU Corinne**

**Tel : 06 71 19 35 29**

**Mail : corinnerousseau@wanadoo.fr**



## CÔTES-D'ARMOR – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ENSEIGNEMENT : COLLÈGE JEAN RACINE - SAINT BRIEUC

#### Action : Réalisation d'un composteur pour permettre le recyclage des déchets

**Le projet : C'est un travail mené par le professeur de Technologie, un agent et les élèves de 3<sup>ème</sup> ayant choisi l'option DP3.** Ce projet fait partie des actions menées dans le cadre de l'agenda 21. Il a été présenté lors du forum du développement durable le 26 mars 2010 à Brest.

#### Objectifs :

- ✓ Sensibiliser les élèves aux problèmes des déchets
- ✓ Avoir une démarche de projet (recherche, études et fabrication du composteur)
- ✓ Valoriser l'image et le travail des élèves de 3<sup>ème</sup> DP3
- ✓ Permettre un travail en équipe avec un agent du collège

#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : rencontre avec des professionnels
- *Environnementaux* : collecte des déchets et recyclage
- *De Gouvernance* : participer à la démarche Agenda 21 entreprise dans le collège par la sensibilisation de tous

**Contact : Philippe COLAS - Professeur de technologie**

**Tel : 02 96 33 01 06**

**Mail : philippe.colas@ac-rennes.fr**



## CÔTES-D'ARMOR – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### COLLECTIVITÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LANVOLLON PLOUHA

Action : Notre territoire en marche !

Manifestations du 2 au 10 avril 2010

La Communauté de Communes LANVOLLON PLOUHA s'inscrit depuis de longues années dans la démarche. Un temps fort est organisé chaque année, depuis 7 ans, durant la Semaine du Développement Durable et les citoyens sont désormais habitués à ce rendez-vous parfois festif (conf. les Journées Belle Nature de juin 2007 où 3 000 personnes se sont rendues). Par ailleurs, cette collectivité rurale, reconnue par ses citoyens et à la tête de nombreuses compétences audacieuses, bénéficie de l'existence d'un Conseil Citoyen associatif, force de proposition et se situant au cœur de la démarche participative. Le public, à l'occasion de cette semaine, vient donc non seulement s'informer sur la démarche en cours mais aussi s'exprimer sur toutes les questions économiques, sociales ou environnementales.

**Le projet : 11 actions menées, dont 7 temps forts, dans le cadre de la Semaine du Développement Durable et reflétant la démarche dans laquelle s'inscrit la collectivité à travers ses nombreuses compétences, tout au long de l'année.**

Les actions de "Notre territoire en marche !" se dérouleront sur cinq communes du territoire qui en compte 15 : Lanvallon, Plouha, Pléguien, Téméven, Pommerit-le-Vicomte.

**Objectifs : communiquer sur certaines actions menées par la collectivité tout au long de l'année, de fédérer autour de la démarche et d'informer le grand public sur les enjeux du développement durable, tout cela dans un contexte participatif et d'implication des services de la collectivité.**

#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : le forum de l'éco-habitat des 3 et 4 avril, organisé par le Conseil Citoyen du territoire et soutenu par la collectivité, doit rassembler environ 35 entreprises et 10 organismes de conseil locaux
- *Sociaux* : la brocante petite enfance (le 3 avril), le Café des solidarités dans le cadre d'une étude de projet social (le 6 avril) et la session de sensibilisation aux situations de handicap (le 10 avril) : trois actions sociales participatives concrètes
- *Environnementaux* : 2 expositions, utilisation de vélos électriques par les agents de la collectivité, récolte de cartouches d'encre, bouchons et portables, démonstrations de compostage et randonnée nature illustrent la volonté d'actions concrètes dans ce domaine
- *De Gouvernance* : la conférence débat sur des initiatives concrètes, l'ouverture au plus grand nombre comme lors de la randonnée ou du forum organisé par le Conseil Citoyen sont motivées par le souhait de participation encrée sur le territoire depuis longtemps.

Contact : **QUERE Isabelle - Responsable communication et développement durable**

Tel : 02 96 33 01 06

Mail : [isabelle.quere@cc-lanvallon-plouha.fr](mailto:isabelle.quere@cc-lanvallon-plouha.fr)



# DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE - 29

## FINISTÈRE – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - BIODIVERSITÉ



### ENTREPRISE : SCOP MAISON DU CIDRE

**Action : le cidre, du sol au verre...une démarche globale, vecteur de sensibilisation.**

**Le projet : la SCOP Maison du Cidre est une ferme produisant et transformant du cidre**

La ferme s'étend sur 20ha présentant une diversité d'écosystèmes (vergers, bois, étang, zone humide, prairies). Au delà de cette activité agricole c'est aussi un lieu ouvert dont les buts sont :

- ✓ l'accueil toute l'année de scolaires, de groupes, d'individuels
- ✓ la sensibilisation au respect de la biodiversité à travers l'environnement et le travail de notre ferme (expositions, visite des vergers)
- ✓ une production respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique : insérer les vergers dans leur environnement tout en respectant les équilibres naturels
- ✓ intégrer les réseaux locaux de préservation de l'environnement et du patrimoine (démarches en cours avec la LPO, le CPIE de l'Elorn, le Parc Naturel Régional d'Armorique)
- ✓ être un lieu d'échanges culturels par l'organisation d'évènements sur différents thèmes (environnement, social...) sous différentes formes (diffusion de films, théâtre, contes, conférences, concerts...) en s'inscrivant dans la dynamique associative locale existante

**Objectifs : valoriser la biodiversité dans le secteur environnemental, patrimonial, économique, culturel et local au sein de la ferme de Kermazin.**

#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : multi-activités créatives d'emploi à terme, revalorisation d'un produit local délaissé (le cidre), ESS (structure SCOP) et en lien avec les producteurs-acteurs locaux, consommation responsable (production bio et AMAP)
- *Sociaux* : démarche en vue du label Tourisme et Handicap, accueil d'activités culturelles locales et en langue bretonne
- *Environnementaux* : production bio, valorisation de la biodiversité sur la ferme (sentiers découverte, refuge LPO, à terme autonomie de la ferme (récupération eau de pluie, toilettes sèches, panneaux solaires)
- *De Gouvernance* : sollicitation des acteurs locaux (municipalités, scolaires, producteurs, artisans), adhésion au groupement du pays touristique, AMAP

**Contact : Hélène Gibiat – Gérante**

**Tel : 02 98 17 21 67**

**Mail : [contact@maisonducidredebretagne.fr](mailto:contact@maisonducidredebretagne.fr)**



## FINISTÈRE – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### COLLECTIVITÉ – CONSEIL GENERAL DU FINISTERE

#### Action : Sensibilisation à la prévention des déchets

**Le projet : Appel à projet auprès des collectivités et associations afin de favoriser la réalisation d'animations sur la prévention des déchets et la consommation responsable dans le cadre de la Semaine Européenne de réduction des déchets.** Les animations s'adressent au grand public ou aux jeunes, elles prennent la forme de stands sur l'éco consommation dans les supermarchés, d'ateliers sur le compostage dans des jardins ou au pied des immeubles, de spectacles, de conférences - débats, de forums. Le public est invité à venir découvrir sur le terrain, les répercussions directes de nos comportements.

**Objectifs : accompagner la mise en œuvre du Plan départemental de prévention et de gestion des déchets dont l'un des objectifs prioritaires porte sur la prévention des déchets.** Favoriser la création et le développement d'actions de sensibilisation et d'information sur le thème de la réduction des déchets

**Quelques chiffres : 230 animations, 170 structures impliquées, plus de 14700 personnes sensibilisées**

#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : Soutien à l'emploi associatif en favorisant la création de partenariats durables entre associations et collectivités (sensibilisation réduction des déchets, consommation responsable). Soutien à l'économie sociale et solidaire (circuit court, achat local)
- *Sociaux* : sensibilisation des citoyens et des jeunes par l'organisation d'animations ludiques, festives et intergénérationnelles
- *Environnementaux* : sensibiliser à l'éco-citoyenneté et favoriser le recyclage, la réutilisation, la valorisation contribuent à préserver les ressources et diminuer notre impact sur l'environnement (pollution, GES,..)
- *De Gouvernance* : cette action facilite le partage des connaissances entre les acteurs du territoire et leur mise en réseau afin de créer les conditions d'un échange plus riche et plus approfondi favorisant ainsi la définition d'objectif partagé.



**Contact : Françoise Richard - Chargée de l'information environnementale**

**Tel : 02 98 76 24 67**

**Mail : [francoise.richard@cg29.fr](mailto:francoise.richard@cg29.fr)**

## FINISTÈRE – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ENSEIGNEMENT – COLLÈGE LES QUATRE MOULINS - BREST

#### Action : Réalisation d'un composteur pour permettre le recyclage des déchets alimentaires de la cantine du collège

**Le projet : l'idée de faire réaliser un composteur au collège.** Un groupe d'élèves de 3ème découverte professionnelle (dont la thématique porte sur les métiers de l'environnement) travaille sur l'élaboration du projet avec une équipe d'agents techniques d'un collège. Le compost obtenu sera ensuite utilisé pour alimenter le jardin biologique du collège. Le projet a été présenté lors du forum du développement durable le 26 mars 2010.

#### Objectifs :

- ✓ Sensibiliser les élèves aux problèmes des déchets. Il s'agit de leur montrer que tous sont concernés par ce problème environnemental
- ✓ Valoriser l'image des élèves de découverte professionnelle
- ✓ Permettre un travail en équipe avec l'équipe technique du collège

#### → Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : rencontre avec les professionnels
- *Sociaux* : sensibilisation des élèves et parents à la réduction des déchets et leur utilisation à des fins écologiques, apprendre à travailler ensemble
- *Environnementaux* : collecte des déchets, et réutilisation pour une réduction de la pollution
- *De Gouvernance* : action de sensibilisation dans le collège et dans les écoles voisines.

**Contact : PLOE Nicole**

**Tel : 02 98 45 16 91**

**Mail : Nicole.ploe@ac-rennes.fr**



## FINISTÈRE – TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ASSOCIATION – ASSOCIATION EPAL-LE SEMAPHORE - BREST

#### Action : Un jardin extraordinaire



**Le Projet : Un jardin partagé géré et animé par des adultes en situation de handicap (déficients intellectuels, malades psychiques stabilisés et déficients moteurs), dans le cadre de leurs loisirs au Sémaphore de Brest et Lesneven (Association EPAL).** Ce jardin sera exemplaire en terme de développement durable et écologique. Il sera extraordinaire car il devient l'affaire de tous sur la commune de Plabennec : un jardin partagé, adapté aux âges, envies, capacités des personnes composant les groupes concernés (enfants, jeunes, étudiants, adultes, anciens, valides ou handicapés). Il s'inscrit dans une démarche plus large au sein de la Commune (agenda 21 associant les habitants).

#### Liste non exhaustive de jardiniers impliqués dans le projet

- ✓ Les Sémaphores de l'Association EPAL de Brest et Lesneven
- ✓ L'Institut Médico éducatif de Plabennec
- ✓ La Maison Familiale Horticole
- ✓ La maison de retraite (EHPAD) St Pierre
- ✓ Le foyer Coadic des Genêts d'Or
- ✓ Les écoles primaires de la commune
- ✓ L'animation jeunesse de la commune
- ✓ Les habitants de Plabennec



**Objectifs : Proposer une activité de plein air, associant les problématiques environnementales et de préservation de la planète aux personnes en situation de handicap, issues de la ville, ou issues de fermes mais n'ayant jamais pu y travailler mais y rêvant.** Le jardin sera vecteur de partage de savoirs entre générations, d'échanges et de solidarité

#### Les atouts de cette démarche

- *Economiques* : pour les étudiants de la MFR en formation horticole ou aménagement de jardin : participation à l'aménagement dans le cadre d'ateliers de formation, accompagnement de personnes en situation de handicap pour la culture de quelques légumes.
- *Sociaux* : pour les personnes handicapées des Sémaphores : valorisation de leur rôle, prise de responsabilités (elles assurent le suivi général du jardin). Le jardin sera un lieu de rencontres et d'échanges entre âges divers, groupes de population divers, valides et handicapés.
- *Environnementaux* : Dans le cadre plus large de la commune de Plabennec : le jardin sera un espace de traduction du développement durable, associant la réflexion sur l'emploi de méthodes adaptées. Avec une éolienne pour l'électricité de la serre et l'installation de toilettes sèches
- *De Gouvernance* : concertation des différents acteurs du jardin, de la municipalité, création d'un comité des jardiniers. Adaptation au handicap moteur (allées renforcées ; achat d'une serre plus grande permettant la circulation des personnes en fauteuil).

**Contact : Anne Hélène Saillour**

**Tel : 02 98 80 44 63**

**Mail : ah.saillour@epal.asso.fr**

## **LES ORGANISATEURS ET PARTENAIRES DES TROPHÉES 2010 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN BRETAGNE**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

## L'Etat s'engage pour un développement durable

L'importance croissante des enjeux liés au développement durable dans les politiques publiques, a été consacrée en premier lieu par la loi constitutionnelle relative à la **Charte de l'environnement**, puis par la **Stratégie nationale du développement durable**.

Plus récemment le **Grenelle de l'environnement** et la loi de programmation, appelée « Grenelle 1 » ont illustré l'ambition de la réponse à l'urgence écologique. Cet engagement traduit la forte volonté d'un modèle de développement durable qui respecte l'environnement et soit compatible avec une diminution des consommations d'énergies, notamment fossiles, d'eau et plus généralement des ressources naturelles. Au-delà du processus législatif, de nombreux acteurs s'engagent (citoyens, entreprises, secteurs professionnels, établissements publics...), montrant, un peu plus, chaque jour, la mobilisation de la société française sur ce sujet.

Au **niveau national**, un grand ministère en charge du Développement durable, le MEEDDM, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer a été créé.

Au **niveau régional**, la création au 1er janvier 2010 d'une Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, la DREAL, regroupement de trois directions régionales, Direction régionale de l'environnement (DIREN), Direction régionale de l'équipement (DRE) et Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE), est venue renforcer l'action de l'Etat dans le pilotage du changement en faveur du développement durable, en lui donnant plus de cohérence, plus de lisibilité, et plus d'impact. La DREAL a pour mission majeure de mettre en œuvre, sur les territoires bretons, les priorités identifiées par le Grenelle de l'environnement, et d'être le référent de l'Etat en ce domaine.

**La réussite de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement** passe, pour l'essentiel, par sa « territorialisation », pour parvenir à des réalisations concrètes. Cette ambition est naturellement une œuvre collective, impliquant les collectivités territoriales, les acteurs économiques, la société civile. L'ensemble des services de l'État, à tous les niveaux territoriaux, y contribue aussi activement.

C'est le cas de toutes les actions qui répondent à la fois aux enjeux de développement de notre région et aux respect des grands principes du développement durable : protection de l'environnement, économie solidaire et responsable, équité sociale et mode de gouvernance qui associe très largement les parties prenantes dans l'élaboration des décisions collectives.

Les chantiers sont nombreux à mener, en matière d'économie d'énergie dans le bâtiment, de développement des énergies renouvelables et de déploiement des infrastructures de transports à faible impact sur l'environnement, de reconquête de la qualité de l'eau, d'émergence de nouvelles filières économiques. Cela se traduit notamment par un soutien aux éco-technologies ou aux activités d'économies de matières premières et de recyclage des déchets. Ces actions sont doublement intéressantes : elles permettent de relancer l'économie et sont les instruments d'une croissance durable.

Beaucoup de ces actions sont déjà à l'œuvre en Bretagne et montrent l'engagement concret de l'Etat dans ce domaine et le soutien effectif à l'économie régionale.

Pour conforter cette dynamique exemplaire et favoriser son appropriation par tous les Bretons, il est essentiel que ces réalisations soient visibles sur les territoires. La forte mobilisation de l'Etat dans la mise en œuvre des principes et priorités du Grenelle, tant à travers ses propres compétences, qu'au cœur des projets qu'il soutient en accompagnant collectivités territoriales, acteurs socio-économiques et associatifs, traduit sa vision d'un développement durable fondé sur une conscience forte de la nécessité d'adapter ses comportements aux enjeux. De notre capacité à tous à relever ce défi dépend l'avenir d'un savoir-vivre ensemble plus solidaire, plus innovant et créateur d'opportunités économiques sources d'une prospérité nouvelle.

Michel Cadot  
Préfet de la région Bretagne



## L'ADEME Bretagne s'engage aux côtés des acteurs bretons et participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de développement durable.

### Qu'est ce que l'ADEME :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, dans les domaines de la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

### La Direction régionale Bretagne

L'ADEME Bretagne est fortement engagée dans des actions de formation, d'information, de communication et de sensibilisation auprès des entreprises, des collectivités territoriales et du grand public afin de contribuer à faire évoluer les comportements.

Son objectif :

- aider la société à protéger l'environnement et à maîtriser l'énergie en développant de nombreux partenariats avec les fédérations professionnelles, les grandes entreprises, les collectivités locales, les associations;
- lutter contre le changement climatique par la mise en œuvre d'une politique nationale d'efficacité énergétique, en engageant un effort durable de maîtrise de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables;
- agir en priorité sur la prévention et la réduction à la source des déchets;
- sensibiliser chacun au développement durable, promouvoir la consommation durable en encourageant l'offre et la demande de produits respectueux de l'environnement.

### La nécessité d'informer et de sensibiliser

Afin communiquer efficacement auprès des publics, l'ADEME détermine ses actions à partir de trois critères : la continuité afin d'optimiser l'impact, la capacité à répondre au questionnement et la démultiplication par ses actions en synergie avec de nombreux partenaires. Cette politique volontariste conduit l'ADEME à soutenir, en partenariat avec le Conseil régional de Bretagne, les **Espaces Info Energie** dont la mission est d'informer et conseiller les particuliers sur les questions relatives à l'énergie, et à s'engager dans l'organisation des trophées bretons du développement durable aux côtés de ses partenaires.

**Le réseau des conseillers EIE est joignable au 0 820 820 466**

**ADEME BRETAGNE** [www.ademe.fr/bretagne](http://www.ademe.fr/bretagne)

33, boulevard Solférino CS 41217 35012 Rennes Cédex

**Directeur régional Bretagne:** Gilles PETITJEAN 02 99 85 87 01

**Contact presse :** Claire SCHIO 02 99 85 87 06



### **5<sup>ème</sup> édition des Trophées du Développement durable**

L'Agenda 21 de la Région - Un développement durable pour toute la Bretagne

Pour faire face aux enjeux du développement durable, la Région a choisi de se doter d'un Agenda 21. Ce programme d'actions pour le 21<sup>ème</sup> siècle, décliné dans l'ensemble des politiques régionales, a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée le 29 mai 2008.

Il comporte un volet interne, « Région responsable », relatif aux actions menées par la Région seule, et un volet externe, « Région partenaire », qui concerne toutes les initiatives conduites par la collectivité aux côtés d'autres structures.

Le volet « Région responsable » a été actualisé en juin 2009 et comprend désormais 238 actions (contre 192 en 2008), réparties dans quatre catégories :

- solidarité et épanouissement humain,
- commande publique,
- économies de ressources naturelles,
- organisation & fonctionnement internes.

Les services régionaux s'attachent à mettre en œuvre ces priorités : 172 d'entre elles ont déjà été réalisées ou sont en cours d'exécution. Un catalogue de 49 indicateurs permet d'évaluer ces actions et de suivre leur avancement dans les domaines, par exemple, des achats éco-responsables, des postes occupés par des personnes handicapées, du ratio d'eau et de KWh consommés par m<sup>2</sup> dans les locaux de la Région...

Le volet « Région partenaire » de l'Agenda 21 a été élaboré en concertation avec les collectivités, établissements et associations avec lesquelles l'institution collabore. Ce programme d'actions a été soumis, pour avis, à 1 400 partenaires. Il comprend, depuis son actualisation de janvier 2010, 423 actions (contre 360 en 2008), évolutives, réparties en 28 fiches thématiques et répondant aux quatre axes du développement durable :

- développement économique et emploi : favoriser des modes de production et de consommation durables en veillant à la qualité et à la diversité des formations, des filières, des territoires et en prenant en compte les questions sociales et environnementales.
- épanouissement humain, qualité de vie et cohésion sociale : donner la priorité à l'humain, renforcer l'équité, l'égalité des chances, la solidarité entre individus et entre territoires, l'accès à la culture pour tous.
- gestion durable du patrimoine naturel et de la biodiversité : restaurer, préserver, mettre en valeur nos ressources (eau, terre, littoral...) et lutter contre le réchauffement climatique.
- une gouvernance adaptée au développement durable des territoires : identifier clairement les acteurs (habitants, responsables économiques, collectivités), leurs rôles, compétences et périmètres d'action ; favoriser la participation des Bretons, les partenariats infra et inter-régionaux... Au-delà du territoire, renforcer les liens avec l'extérieur, favoriser l'accessibilité de la Bretagne et se connecter au monde.

La Région s'attache aujourd'hui à poursuivre la mise en œuvre de son Agenda 21 dans le cadre de ses politiques, à le faire vivre et évoluer. Un catalogue de 114 indicateurs a été retenu en janvier 2010 pour permettre de mesurer l'avancement de la démarche. Comme le programme d'actions, il est accessible à tous sur [www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr)

Jean-Yves Le Drian  
Président du Conseil régional de Bretagne



## CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE

### La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne

#### Performant et responsable à la fois

Le développement durable a longtemps été un simple concept avant de s'imposer comme une évidence : les ressources dont nous disposons pour nous développer,

- les matières premières,
- l'énergie,
- la compétence humaine,
- le capital financier,

sont limités et ne peuvent répondre au besoin de chacun, sans une maîtrise partagée par tous les acteurs.

La Bretagne, de par la dépendance de son économie des ressources naturelles que sont la mer et le sol, sa péninsularité, son dynamisme démographique, est tout particulièrement confrontée à ce partage de ressources qui pourrait potentiellement freiner son développement.

L'entreprise ne peut envisager de nouveaux projets sans que leur performance ne soit définie sur les dimensions économiques, sociales, et environnementales.

Ces trois dimensions sont présentes depuis longtemps dans les démarches d'accompagnement des entreprises que développent les Chambre de Commerce et d'Industrie, et notamment en Bretagne.

Ces démarches se devaient d'être consolidées, et conduites avec plus de synergie, pour une meilleure visibilité de l'offre de services aux entreprises.

En fédérant sous le dispositif « Bretagne Développement Durable® » l'ensemble de leur savoir-faire, les CCI de Bretagne propose une nouvelle approche plus globale, plus cohérente.

Le programme régional « Bretagne Développement Durable » se décline en 4 axes :

- 1 : Accompagner les entreprises sur la voie du développement durable :
  - Diagnostic gratuit de 2 heures
  - Adhésion à la charte d'engagement « Bretagne Développement Durable®»
  - Accompagnement des projets économiques, sociaux et environnementaux
- 2 : Recenser, valoriser et partager les meilleurs pratiques Développement durable :
  - Clubs territoriaux d'entreprises,
  - Trophées régionaux
- 3 : Développer et mutualiser les compétences du réseau des CCI de Bretagne :
  - Pôle régional de ressources mutualisées
- 4 : Développer l'offre de formation du réseau consulaire
  - Intégrer l'approche développement durable dans la formation des dirigeants

Par cette offre de services, par la mise en réseau des compétences associées, les CCI de Bretagne, acteurs naturels du développement durable, entendent favoriser un développement économique responsable au profit de l'ensemble de la région.

Contact : Roland CARIOU / CRCI Bretagne : 02.99.25.41.05 - roland.cariou@bretagne.cci.fr



L'économie sociale et solidaire (ESS) est un mouvement d'entreprises porteuses d'un autre mode de développement économique, plus respectueux des hommes, de l'environnement et des territoires. En Bretagne, elle représente 12 000 établissements et 13,5 % de l'emploi salarié.

De fait, les approches du développement durable et de l'économie sociale et solidaire se rejoignent sur de nombreux points :

- dans la recherche commune d'une performance qui ne soit pas strictement économique (« performance triple » pour le développement durable, « évaluation de l'utilité sociale » pour l'économie sociale)
- dans le souci commun d'une gouvernance d'entreprise qui ne soit pas centrée sur les actionnaires (association des parties prenantes pour le développement durable, « 1 personne – 1 voix » dans les entreprises de l'ESS)
- dans le souci partagé des personnes en situation de fragilité (le rapport Brundtland, fondateur du développement durable, insiste sur « les besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité »; l'économie sociale et solidaire est très active sur le champ de l'inclusion sociale)
- dans des politiques territoriales responsables (« Agenda 21 » locaux pour le développement durable, politiques territoriales en faveur du développement de l'ESS)
- dans des filières d'activités liées au développement durable sur lesquelles l'économie sociale et solidaire est pionnière ou se développe : commerce équitable, agriculture biologique, énergies renouvelables, écoconstruction, transports doux, recyclage, tourisme solidaire, logiciels libres, etc.
- dans une commande publique responsable qui intègre de plus en plus de clauses sociales et écologiques et désigne ainsi des entreprises de l'ESS.

D'autre part, les initiatives et les activités de l'économie sociale et solidaire sont le plus souvent liées à une implantation locale, de la plus grande ville à la plus petite commune, créant ainsi une relation forte avec le territoire. Développer une vie sociale et un cadre de vie de qualité sont des objectifs qui s'inscrivent par nature dans les projets des entreprises de l'ESS.

Au-delà des discours incantatoires, l'économie sociale et solidaire inscrit au quotidien ses activités dans un projet de développement durable, qui inclue la responsabilité sociale de l'employeur et la nécessité d'une gouvernance démocratique.

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale (CRES) rassemble les coopératives, les mutuelles et les associations pour développer les coopérations entre les entreprises et porter le projet de l'économie sociale et solidaire en Bretagne. Elle est partenaire de la semaine du Développement Durable en Bretagne.

Contact :

Christèle Riochet ou Yann Cassagnou - Pôle communication  
CRES – 6 cours des Alliés – 35 000 Rennes - 02 99 85 83 18  
cres@cres-bretagne.org , [www.cres-bretagne.org](http://www.cres-bretagne.org)



Le Crédit Mutuel de Bretagne, promoteur d'un développement régional durable coopératif, mutualiste, socialement responsable.

Le Crédit Mutuel de Bretagne inscrit son action dans la perspective du Développement Durable des territoires sur lesquels il intervient. Son histoire, son modèle de banque coopérative auquel il reste fidèle, ses engagements mutualistes ainsi que ses performances économiques témoignent de sa volonté de servir au mieux les intérêts de ses sociétaires, de ses clients et de la collectivité.

Ainsi, c'est au cœur de son activité, dans les dimensions opérationnelles comme dans l'offre de produits et de services, que les impacts du Développement Durable se concrétisent.

C'est pourquoi, pour la cinquième année, le Crédit Mutuel de Bretagne, partenaire de la Semaine de Développement Durable, se mobilise avec la Bretagne. Il partage les ambitions de cet évènement qui vise à informer largement le grand public sur les enjeux du développement durable, soutenir des changements de comportements, expliquer les bonnes pratiques à adopter en faveur du développement durable.

Les supports de communication proposés dans le cadre de cet évènement – dépliants, affiches, livrets – sont présentés à la clientèle dans l'ensemble des caisses locales sur tout le territoire breton. Ils font aussi l'objet d'une large diffusion aux administrateurs et à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

En outre, le Crédit Mutuel de Bretagne apporte sa contribution lors de la remise des trophées en récompensant les projets les plus exemplaires.

Enfin, dans le cadre de cette semaine, le Crédit Mutuel de Bretagne s'investit sur la question de biodiversité en Bretagne, au travers d'exposition et de conférences ouvertes au public.

Ainsi, dans son périmètre de responsabilité, le Crédit Mutuel de Bretagne entend poursuivre, aux côtés de la Région Bretagne et de l'ADEME, son ambition et son engagement en faveur d'un développement territorial durable et responsable de la Bretagne.



### Armor-Lux partenaire des Trophées du développement durable

Armor-Lux s'associe aux Trophées du développement durable organisés en Bretagne du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2010. C'est un engagement logique et légitime pour une entreprise qui a inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie et qui s'implique au quotidien dans la défense du patrimoine économique et culturel de sa région. Pour l'édition 2010, Armor-Lux a créé une série limitée de T-Shirts en coton équitable labellisé Fairtrade / Max Havelaar pour récompenser les porteurs de projet des 4 départements bretons.

### Armor-Lux : 70 ans d'expérience dans la fabrication de vêtements de qualité

Créée en 1938, Armor-Lux est aujourd'hui une marque reconnue pour l'originalité de collections qui puisent leur inspiration dans les couleurs de la mer et les valeurs de la Bretagne. C'est aussi une entreprise qui a fait le pari de maintenir des emplois en France et de défendre un savoir-faire d'exception dans la fabrication de vêtements de qualité. Armor-Lux continue d'écrire aujourd'hui les pages de son histoire grâce à des produits authentiques et grand public et à une diversification réussie sur le marché du vêtement professionnel (La Poste, la SNCF, la Région Bretagne, la Police nationale...). 600 personnes travaillent dans le groupe dont 400 au siège à Quimper.

### Armor-Lux : une entreprise responsable engagée dans le développement durable

Dans un secteur mondialisé et risqué sur le plan de l'éthique, Armor-Lux a intégré le développement durable au cœur de son offre pour proposer à ses clients des vêtements responsables qui présentent de solides garanties sociales et environnementales. Armor-Lux est le premier distributeur de produits en coton équitable labellisés Fairtrade / Max Havelaar avec plus de 25% de part de marché en France.

Armor-Lux a souhaité partagé ses engagements au sein d'ONG ou d'associations qui assurent la promotion du développement durable : Armor-Lux a signé le Pacte Mondial des Nations Unies et la Charte de la Diversité, a adhéré notamment à l'Observatoire pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), le Comité Français pour le développement durable (Comité 21) et le programme Fibre citoyenne (YAMANA).

Plus d'informations sur le site [www.armorlux.com](http://www.armorlux.com).

Contact presse :

Grégoire Guyon, Directeur de la communication, Tél. : 01 48 87 56 54 / 56 97, [g.guyon@armorlux.com](mailto:g.guyon@armorlux.com).



Opérateur régional du logement social en locatif (11000 logements gérés) et en accession (5800 logements construits), Aiguillon conjugue naturellement les problématiques sociales, économiques, environnementales et de gouvernance.

Depuis 2004, Aiguillon s'est engagée dans une réelle dynamique de développement durable avec le recrutement d'une spécialiste impulsant de nouvelles initiatives et accompagnant les projets. Cette démarche s'est intensifiée avec le temps, et privilégie les actions efficaces en profondeur sur le long-terme.



L'approche globale de la durabilité est intégrée dans la politique Aiguillon par la volonté d'assurer durablement sa mission d'intérêt général au service du logement social (axe social), de garantir la pérennité de l'entreprise et sa capacité à dégager les moyens financiers de son développement (axe économique), et une démarche environnementale pro-active qui vise à maîtriser l'impact de nos activités sur les écosystèmes, et à sensibiliser les parties prenantes de l'entreprise (services internes de promotion immobilière, gestion du patrimoine, gestion locative, collaborateurs et également habitants, collectivités, fournisseurs et sous-traitants...).

Dans un souci d'amélioration continue, la démarche environnementale Aiguillon s'articule autour de 5 axes majeurs qui peuvent être illustrés, de manière non exhaustive, par les réalisations suivantes :

- maîtriser les consommations énergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre
  - l'immeuble de grande hauteur situé square de Stockholm à Rennes (128 logements) fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation thermique avec isolation thermique par l'extérieur, remplacement de menuiseries extérieures, fermeture des balcons en loggia et amélioration du système de ventilation. Il passe ainsi en classe énergétique
- économiser les ressources naturelles
  - construction de 8 maisons individuelles en bois à Muzillac (56) correspondant à la norme Bâtiment Basse Consommation, qui grâce à un matériau naturel et renouvelable offriront une performance thermique et un confort optimisé ;
- améliorer le cadre de vie
  - sur la ZAC Euronantes, la construction de 131 logements est réalisée dans le cadre d'un chantier propre intégrant des dispositifs de maîtrise des dépenses d'énergie et d'eau, de tri des déchets, et d'information et écoute des riverains ; le cadre de l'opération est ainsi préservé en phase chantier.
- préserver la qualité de l'air et la santé des habitants
  - les logements en rez-de-chaussée situés dans le Finistère, le Morbihan et les Côtes d'Armor sont l'objet d'une campagne de mesure, volontaire et non obligatoire, de la concentration en radon.
- partager la démarche environnementale Aiguillon avec les partenaires
  - la semaine du développement durable 2009 a été l'occasion d'échanger avec les habitants des résidences Thalia et Emera à Rennes sur la gestion durable de l'eau, de l'énergie, et des déchets, autour d'un goûter bio et équitable.

Ces défis environnementaux reflètent la volonté d'Aiguillon de poursuivre l'engagement environnemental d'ores et déjà ancré dans nos activités et nos comportements, par de nouveaux défis plus ambitieux.



**« Avec la SNCF,  
passez de la mobilité à l'ecomobilité »,**

Parce que le train est le transport propre par excellence, la SNCF ne fait pas du développement durable : elle EST développement durable. Le meilleur que l'entreprise puisse rendre à l'environnement est de se développer. C'est pourquoi l'ecomobilité n'est pas une activité de la SNCF ou un axe de développement parmi d'autres, c'est sa raison d'être. Elle permet à tous de concilier mobilité et développement durable et d'affirmer « avec SNCF, quand je bouge, tout bouge dans le bon sens. »

**L'éco-mobilité demain, trois champs d'action pour SNCF :**

1. Construire une offre toujours plus attractive pour faciliter le transfert modal du plus grand nombre vers le rail : démarches de qualité et nouveaux services, accès des trains et des gares aux personnes à mobilité réduite, développement de l'intermodalité pour simplifier le voyage...
2. Rendre tous les modes de transport de la SNCF toujours plus respectueux des critères environnementaux : réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par la conversion progressive du parc ferroviaire et automobile à l'électricité et aux biocarburants, conduite économique des trains, bus et camions pour réduire de 5 % la consommation énergétique, management environnemental, expérimentation des énergies nouvelles pour les trains et les gares...
3. Faire en sorte que l'entreprise soit elle-même dans ses actions, plus respectueuse des critères sociétaux du développement durable : recrutement diversifié avec les rendez-vous « Egalité et Compétences » qui facilitent le recrutement des jeunes issus des quartiers, achats responsables selon des critères environnementaux et sociétaux (secteur protégé), actions citoyennes en lien avec les territoires et l'activité de l'entreprise (dispositifs de prévention, d'insertion et de lutte contre l'exclusion) mécénat de solidarité auprès des jeunes en difficulté grâce à la Fondation Solidarité SNCF...

**Les actions réalisées sur le territoire breton :**

- Mise en place du tri des déchets dans les gares TER
- Plan de déplacement d'entreprise, obtention du label « déplacement durable » de Rennes Métropole
- Mise en place d'un dispositif de voitures propres grâce à l'installation d'une station service gaz et l'achat de voitures au gaz.
- Convention entre la SNCF et les services pénitentiaires du département d'Ille et Vilaine pour accueillir des travaux d'intérêt généraux au sein de l'entreprise
- Sensibilisation aux risques ferroviaires de 3000 élèves bretons en 2009.
- Mise en place de chantiers d'insertion
- Partenariat avec les PIMMS de Lorient, Brest, Quimper et Rennes

## MEMBRES DU JURY 2010

Le jury régional des Trophées du Développement durable 2010 s'est réuni le 23 mars 2010 afin de distinguer les projets particulièrement exemplaires.

### Le jury était composé de 9 membres représentant :

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, l'ADEME Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, la Chambre Régionale d'Economie Sociale, Aiguillon Construction, la SNCF, l'Académie de Rennes et l'association BruDED (Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable).

- **ACADÉMIE DE RENNES**



L'Education au Développement Durable (EDD) dans l'académie de Rennes

L'éducation au développement durable fait partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires. L'EDD se développe suivant deux axes principaux : d'une part la généralisation dans le cadre des enseignements, et d'autre part le développement de projets EDD dans les établissements, qui sont encouragés à inscrire leur action dans une démarche globale.

La mise en œuvre de l'EDD repose sur les enseignements disciplinaires. Désormais inscrite dans les programmes des premier et second degrés dans l'enseignement général, technologique et professionnel, l'EDD, grâce au socle commun de connaissances et de compétences, est solidement ancrée dans la base des savoirs fondamentaux.

L'EDD implique de développer les approches croisées et favorise le travail en codisciplinarité afin, notamment, de prendre en compte la complexité des situations et des problématiques liées au développement durable.

Au-delà de la mise en place de nombreuses actions ou projets, les établissements scolaires sont également le lieu où se multiplient les démarches globales. Ces « établissements en démarche de développement durable » (E3D) s'engagent dans un processus visant la réalisation d'un programme d'actions en faveur d'une éducation au développement durable. Programme qui passe essentiellement par l'amélioration du fonctionnement des infrastructures, la mobilisation de la communauté scolaire dans les démarches éducatives et la prise en compte du développement durable dans les propres pratiques professionnelles de ses différents acteurs.

Ces démarches nécessitent aussi que soient établis et développés des partenariats étroits avec les collectivités territoriales qui ont souvent dans ce domaine un important rôle d'impulsion, avec les services déconcentrés de l'État relevant d'autres ministères, comme les directions régionales de l'environnement, des structures comme l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et tout acteur civil (entreprise, association, fondation...) dont l'expertise en la matière peut permettre de mener au mieux le projet de l'établissement.

- **BRUDED**



L'association BRUDED est née le 17 septembre 2005, grâce à l'impulsion de communes rurales bretonnes fortement engagées dans des projets de développement durable. Le développement durable est un concept complexe qu'il est essentiel de rendre plus lisible à l'aide d'expériences et de réalisations concrètes. Pour cela, il est fondamental de partager et de promouvoir les démarches, les expériences et les réalisations. Le sigle BRUDED se rapproche du terme "promouvoir" en breton. Et c'est bien le but de cette association que de « promouvoir un aménagement rural dans l'esprit du développement durable et solidaire en Bretagne ».

#### Les objectifs de BRUDED

- Partager les expériences de développement durable
- Promouvoir les démarches et les projets
- Encourager et soutenir les réalisations innovantes

#### Ses principales actions

• Les visites  
Ouvertes essentiellement aux collectivités, elles permettent de découvrir des projets concrets et pragmatiques de développement durable et sont l'occasion d'un partage d'expériences pour aller de l'avant.

- Les ateliers techniques du développement durable et solidaire
- Les rencontres réservées aux élus des communes adhérentes. Elles
- Le site internet : [www.bruDED.org](http://www.bruDED.org)

**5<sup>e</sup> TROPHÉES**  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
**2010**  
LA BRETAGNE SE MOBILISE

Du 1<sup>er</sup> au 7  
avril 2010

Une action dans le  
cadre de la semaine  
de développement  
durable

**5<sup>e</sup> TROPHÉES**  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
**2010**  
LA BRETAGNE SE MOBILISE

Du 1<sup>er</sup> au 7  
avril 2010

Une action dans le  
cadre de la semaine  
de développement  
durable

**Remerciements particuliers aux partenaires**  
**Crédit Mutuel de Bretagne**  
**SNCF**  
**Armor - Lux**  
**Aiguillon Construction**  
**Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne**  
**CRES**